

Quelques conseils POUR PRÉPARER VOTRE VENUE :



Préparez votre véhicule

La nouvelle déchèterie de La Montagne est dite « à plat » : vous vous déplacez sur la voie extérieure pour déposer vos déchets au fur et à mesure, en commençant par les plus valorisables. Consultez bien le plan du site pour organiser votre coffre en fonction de l'ordre des zones de dépôt.

Pensez réemploi

La zone de réemploi est une des premières que vous rencontrerez. Vous pourrez y déposer tous les objets qui peuvent avoir une seconde vie.



Vérifiez la hauteur de votre véhicule

Les véhicules de plus de 2 mètres ne peuvent pas entrer sur le site de la déchèterie de La Montagne, qui dispose d'une barrière d'accès.

Si votre véhicule dépasse ces 2 mètres, vous pouvez aller déposer vos déchets sur les sites de Rezé ou Carquefou en faisant **au préalable une demande d'accès en ligne au moins 48 h avant votre venue.**

Accédez directement au e-service en scannant le QR code ou en allant sur le site <https://eservices.nantesmetropole.fr/accueil-particuliers>



Vérifiez les déchets acceptés ou refusés

Tous les déchets que l'on peut déposer à la déchèterie de La Montagne apparaissent sur le plan du site en page centrale.



La liste des déchets acceptés et refusés en déchèterie est consultable sur [metropole.nantes.fr](https://nantesmetropole.fr) ou sur l'appli Nantes Métropole dans ma poche.

RÉOUVERTURE

à partir du 1^{er} octobre

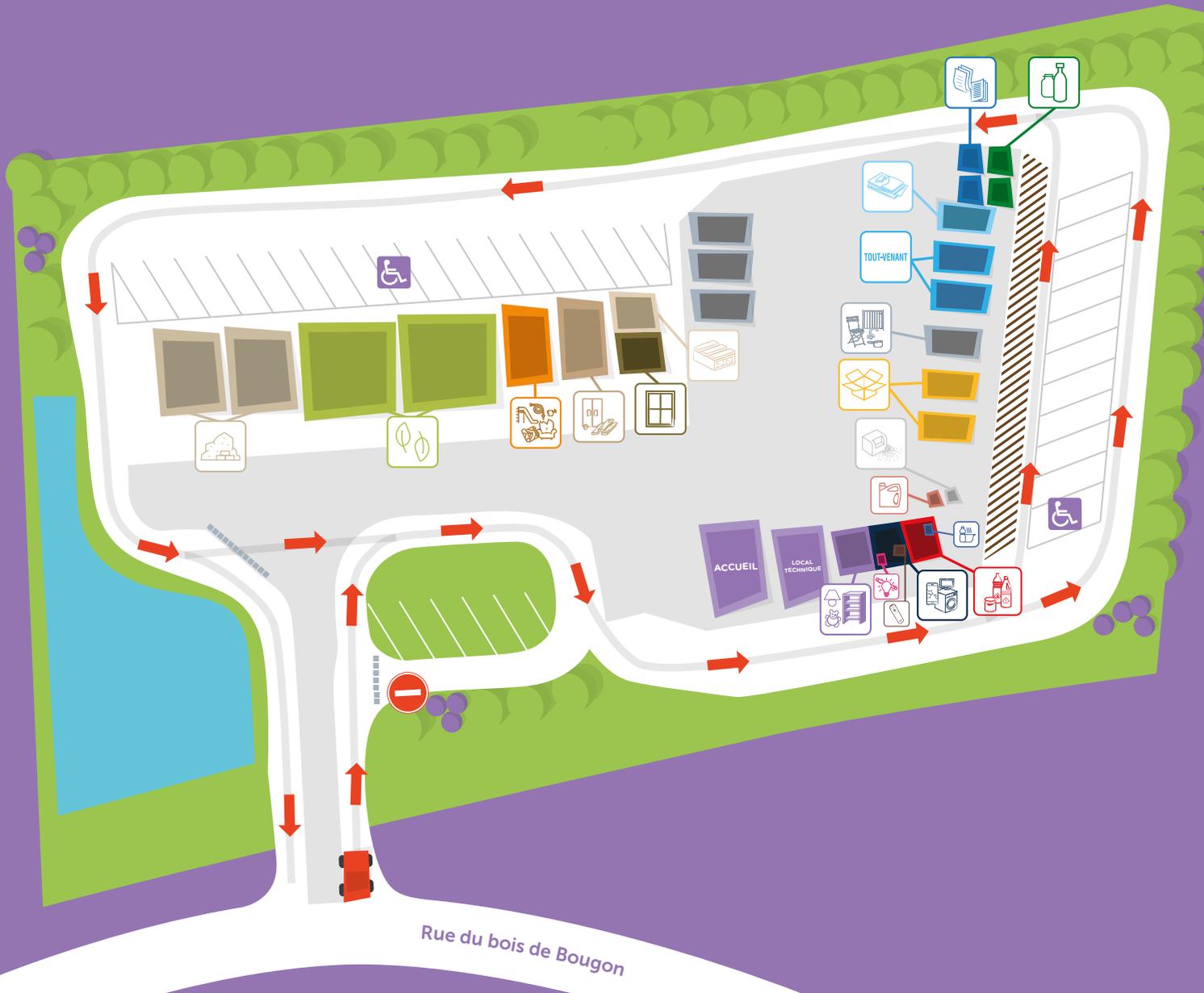
Votre déchèterie SE RÉINVENTE

La déchèterie de La Montagne a été entièrement repensée pour permettre une meilleure circulation, un tri facilité et une valorisation optimale des déchets.



Plan de la déchèterie

DE LA MONTAGNE



DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉCHETS VERTS



BOIS



GRAVATS



TOUT-VENANT



MÉTAUX



CARTONS



MOBILIER



PLAQUES DE PLÂTRE



MENUISERIES VITRÉES



PALETTES



POLYSTYRÈNE



PAPIER



VERRE



APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



ESPACE RÉEMPLOI



DÉCHETS DANGEREUX



HUILE DE VIDANGE



HUILE ALIMENTAIRE



AMPOULES NÉONS



PILES



CIRCULATION DES USAGERS



CÉDEZ LE PASSAGE



RISQUE DE COLLISION PIÉTON/VÉHICULE



PLACE PMR

Rue du bois de Bougon